

C'est l'ordre que vous en donne celui qui exerce ici-bas tous ses pouvoirs. *Mandamus in virtute sancte obediencie ..... ut te in Episcopum,.....recipiant.* Il veut, ce religieux Pontife, que tous les fidèles du nouveau Diocèse soient toujours prêts à lui obéir, *præsto sint atque obediant* ; qu'ils suivent respectueusement ses salutaires avis et se soumettent de bon cœur à ses commandements : *salutaria monita et mandata reverenter suscipiant*, sans quoi, ils s'exposeraient aux terribles châtimens que s'attirent inévitablement les rebelles qui méprisent J. C. en méprisant ses ministres ; *Qui vos spernit, me spernit.* Ainsi loin de Nous toute pensée qui ferait croire à quelque insubordination dans cette famille qui va passer sous les soins d'un si bon père.

Nous ne vous dirons pas adieu, N. T. C. F., sans vous adresser quelques mots sur une autre obligation que vous avez à remplir envers votre digne Evêque ; savoir, celle de l'aider dans les établissemens qu'il lui faudra faire, pour le bien de la Religion, et avant tout, dans la reconstruction de l'Eglise qui doit lui servir de Cathédrale.

Ici Nous vous dirons, dans la simplicité de notre âme, que Nous Nous étions comme senti l'ambition de tout préparer d'avance pour que ce Vénéral Confrère trouvât, en mettant pied à terre, dans sa ville naissante, un Siège Episcopal tout dressé, pour s'y asseoir, après le long voyage qu'il lui a fallu faire pour les intérêts généraux de cette Province Ecclésiastique ; une belle Eglise toute bâtie pour y officier ; un palais convenable tout fini, pour s'y loger, et y exercer une hospitalité toute Episcopale. *Oportet Episcopum esse hospitalem.* Mais des circonstances imprévues ne Nous ont pas permis d'accomplir tous Nos vœux.

Toutefois Nous vous dirons encore ici, avec la même simplicité, ce que Nous avons pu exécuter de ce projet, aidé, comme Nous l'avons été, par le Clergé et les Fidèles de la Ville Episcopale de Saint-Hyacinthe Les Evêques de la Province ayant jugé à propos de demander l'érection du Siège en question, dans leur premier Concile ; et ayant l'intime conviction que N. S. P. le Pape l'aurait pour